

Courses par date et hippodrome [Cliquez ici pour masquer ou retrouver le calendrier](#)

Réunion du 08 novembre 2009 à AUTEUIL [Cliquez ici pour masquer ou retrouver le programme de la réunion](#)

Détail de la course

2ème(O/ 381) PRIX COQ GAULOIS , le 08.11.2009, AUTEUIL

COURSE A CONDITIONS , STEEPLE-CHASE, 4.100 mètres (24.000, 12.000, 7.000, 4.750, 2.250) ARRIVEE VALIDEE: 24 Engagés. 1 Nul. 9 Forfaits. 1 Supplémentaire. 1 Annulation-de-Partant. 13 Partants Définitifs. Terrain COLLANT - Temps du 1er, 5.29. 0 Offre de paris : Trio et Trio Ordre

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, autres que de pur sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 18.000. Poids: 65k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en steeple-chase: 1k. par 7.000. Les Jockeys n'ayant pas gagné trente- cinq courses recevront 2k. L'Association des AQPS remettra un trophée au Propriétaire du cheval gagnant.

"Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de FRANCE GALOP en application dudit code."

Course précédente

Course suivante

Place	Cheval	N° PMU	Père / Mère	Ecart au suivant	Propriétaire	Entraîneur	Jockey	Poids	Gain	Prim. Prop.	Prim. Elev.	Suppl.	Œil.	Ecurie	Eleveurs
01	ROCK AND CO H.SF. 4 ans	04	Par: VIDEO ROCK et ICONEA (LIGHTS OUT)	3 LONGUEURS	COMTE ANTOINE-AUDOIN MAGGIAR	MARC. ROLLAND	JEREMIE DUCOUT	66 kg	24.000		3.600			1	J. CYPRES
02	RENNAIS H.SF. 4 ans	05	Par: PASSING SALE et RIP ET RAP (SAUMON)	COURTE ENCOLURE	MME PATRICK PAPOT	PH. PELTIER	DAVID COTTIN	66 kg	12.000		1.800		A		JCL. FLEURY
03	RIZ AMER H.SF. 4 ans	08	Par: MICHEL GEORGES et JUVENTUS II (LUTE ANTIQUE)	UNE LONGUEUR	ECURIE CENTRALE	FM. COTTIN (S)	PHILIP A. CARBERRY	65 kg	7.000		1.050				FM. COTTIN
04	RENOMME H.SF. 4 ans	07	Par: GREEN TUNE et ETOILE D'OR II (LUTE ANTIQUE)	1,5 LONGUEURS	MME MAGALEN BRYANT	PH. PELTIER	DAVID BERRA	65 kg	4.750		712			2	B. VAGNE
05	REGLISSE D'ALENE H.SF. 4 ans	11	Par: SHAANMER et IRIS D'ALENE (LUTE ANTIQUE)	4 LONGUEURS	MARCEL ROLLAND	MARC. ROLLAND	ALEXIS ACKER	65 kg	2.250		337			1	L. COUTEAUDIER
06	ROI DE FRANCE H.SF. 4 ans	02	Par: DARK MOONDANCER et FIRST WOOL (MATAHAWK)	ENCOLURE	JEAN-PAUL SENECHAL	T. CIVEL (S)	STEPHANE DELHOMMEAU	66 kg				S			HARAS DE SAINT-VOIR, GIL. CHAIGNON
07	RIRI MAG H.SF. 4 ans	10	Par: VIDEO ROCK et DISCONEA (BAYOLIDAAN)	5 LONGUEURS	COMTE ANTOINE-AUDOIN MAGGIAR	MARC. ROLLAND	GREGORY ADAM	65,5kg						1	COMTE AA. MAGGIAR, A. MAGGIAR, A. MAGGIAR
08	RADSOC DE SIVOLA H.SF. 4 ans	06	Par: VIDEO ROCK et KERRANA (CADOUDAL)	3/4 LONGUEURS	MME MAGALEN BRYANT	Y. FOUIN (S)	SYLVAIN DEHEZ	65 kg						2	G. TRAPENARD, T. TRAPENARD
09	ROXA DE FAUST F.AC. 4 ans	13	Par: VALANOUR et DIVETTE (TROPULAR)	8 LONGUEURS	ROGER-EUGENE LAFFITTE	MME L. AUDON	JO AUDON	61,5kg							SARL HARAS DE SAINT-FAUST
10	REVE DE MONTOT H.SF. 4 ans	09	Par: DOM ALCO et DEEP TURPLE (ROYAL CHARTER)		F.LAZAR/JL.BERGER	JP. GALLORINI (S)	JACQUES RICOU	65 kg							JL. BERGER, JF. LAMBOROT
--	ROSIGNOL COLLONGES H.SF. 4 ans	01	Par: BRIER CREEK et DOUCHKA COLLONGES (TREBROOK)		H.P.C. SARL	GP. LEVY	LAURENT GAUTHIER	70 kg							GAEC DELORME FRERES
--	ROCKER D'AUBOIS H.AC. 4 ans	03	Par: OUMNAZ et JAKOMINA (TERESIO)		ECURIE DARIUS	F. DANLOUX	CYRILLE GOMBEAU	66 kg							MILLE V. VATEL
--	REACTION F.SF. 4 ans	12	Par: SAINT DES SAINTS et HESMERALDA (ROYAL CHARTER)		EMMANUEL CLAYEUX	E. CLAYEUX	SYLVAIN DUPUIS	64 kg							B. VAGNE

Course précédente

Course suivante

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur le déroulement de l'arrivée, afin d'examiner notamment les conséquences du changement de ligne vers la corde du hongre RENNAIS (SF) (David COTTIN) , arrivé 1er , à environ 200 mètres du poteau d'arrivée, sur la progression et la performance du hongre ROCK AN CO (SF) (Jérémy DUCOUT), arrivé 2ème. En outre, les Commissaires ont été saisis d'une réclamation du jockey Jérémy DUCOUT (ROCK AND CO), arrivé 2ème, se plaignant d'avoir été gêné dans la ligne d'arrivée par le hongre RENNAIS (SF) (David COTTIN), arrivé 1er . Après examen du film de contrôle et audition des jockeys Jérémy DUCOUT et David COTTIN, les Commissaires ont rétrogradé le hongre RENNAIS (SF) de la 1ère à la 2ème place considérant qu'en changeant de ligne vers la corde à deux reprises, il avait contrarié la progression du hongre ROCK AND CO, l'empêchant ainsi de défendre régulièrement ses chances d'obtenir une meilleure allocation, une courte encolure séparant les deux concurrents lors du passage du poteau d'arrivée. Le classement est, en conséquence, devenu le suivant: 1er : ROCK AND CO (SF) (4) 2ème : RENNAIS (SF) (5) 3ème : RIZ AMER (SF) (8) 4ème : RENOMME (SF) (7) 5ème : REGLISSE D'ALENE (SF) (11) En outre, les Commissaires ont interdit au jockey David COTTIN de monter pour une durée de 2 jours pour avoir eu un comportement fautif. Les Commissaires de France Galop, faisant application des dispositions de l'article 215 paragraphe VII du Code des Courses au Galop, ont étendu à toutes les courses régies par le Code, les effets de cette interdiction qui s'appliqueront du dimanche 22 novembre au lundi 23 novembre 2009 inclus.